

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 FEVRIER 2009

Etaient présents : Mme ALQUIER Guillemette, Maire

Mmes Mrs ARGENTIN Bruno, DEVOUGE-BOYER Annie, PLE Philippe, TANTON Valérie, POEZEVARA Marie-Claire, AULOY Gilles, TREGLOS Alain, OLDRA Blandine, MOREAU Gérard, MAURIANGE Alain, LORDI Christian, LEHALLEUR François, LEBLANC Emmanuelle.

Secrétaire de séance : Mr CHOMIENNE Christian

Approbation du compte-rendu en date du 12 janvier 2009

Aucune observation n'étant apportée le procès-verbal de cette séance est approuvé à l'unanimité.

Avis sur le retrait éventuel d'un poste pré-élémentaire

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier envoyé par l'inspection académique évoquant la fermeture du deuxième poste pré-élémentaire dans notre école communale. La moyenne des effectifs, fixée au plan départementale est de 30 enfants par classe maternelle et 27 par classe primaire.

Le Conseil Municipal constate, que malgré l'annonce de cette fermeture de poste, le nombre d'enfants qui fréquentera notre école à la prochaine rentrée de septembre est stable et qu'il n'y pas de baisse tangible des effectifs. Deux des classes primaire dépasseraient d'ailleurs légèrement les effectifs.

Le Conseil estime que les moyennes d'élèves par classe, données par l'Inspection Académique, sont élevées. La surcharge des classes ne peut se faire qu'au détriment de la qualité de l'enseignement. Il serait préférable que les élèves aient moins besoin des cours de soutien au bénéfice d'une classe plus légère en effectif.

Certains conseillers font également remarquer que des communes voisines à la nôtre sont en plein expansion et que nous pourrions éventuellement (suivant les structures dont disposent les communes, être amenés à accueillir des enfants extérieurs à notre commune).

Le Conseil Municipal se pose également la question du devenir de certains emplois de notre personnel communal qui travaille auprès des écoles et qu'une fermeture risque d'amener une suppression de poste dans le personnel non titulaire, ce qui est fort dommage puisque l'effectif des enfants fréquentant l'école est stable.

D'autre part, compte tenu des changements de propriétaires de certaines maisons, nous sommes toujours dans l'attente de la liste des enfants de trois ans que nous avons demandée à la C.A.F.

Pour ces raisons le Conseil Municipal n'accepte pas la mesure proposée par l'inspection académique.

Mme Alquier profite de ce débat pour remercier les conseillers qui se sont relayés chaque fois que les effectifs le nécessitaient pour assurer la surveillance des enfants pendant le temps du restaurant scolaire, en raison des arrêts maladie longue durée de deux agents affectés à ce service.

D'autre part, une brigade de gendarmerie, spécialisée sur la prévention des risques encourus par les enfants notamment sur les dangers d'Internet propose une intervention sur la mise en garde liée à certains sites et films sur le web. Nous attendons la réponse des enseignants pour savoir si une telle intervention peut être programmée dans notre école communale. A l'unanimité, les conseillers estiment que cela ne peut être que très bénéfique et que l'on ne prévient jamais assez les enfants.

Scolarisation hors commune - convention avec la ville de Vernon

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des enfants fréquentant l'école sur la ville de Vernon ainsi que de la proposition de convention. Celle-ci concerne :

- un élève scolarisé en classe spécialisée et le montant de notre participation s'élève à 769 € pour cette année scolaire
- un élève accueilli exceptionnellement depuis deux ans (sur proposition de l'inspection académique - seule alternative possible) pour une participation de 422 €.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

QUESTIONS DIVERSES

Terrain Pointe rue de Falaise

Mme Alquier informe les conseillers municipaux que nous venons de recevoir le devis du géomètre pour le bornage et l'établissement du plan parcellaire du terrain qu'il a été décidé de mettre en vente.

La déclaration préalable et la demande de certificat d'urbanisme seront ensuite instruits par nos services.

Budget 2009 - Orientation budgétaire

Mme Alquier informent les conseillers de la prochaine date de réunion de la commission du budget - élargie à tout le conseil- pour définir les priorités budgétaires 2009 par rapport aux dotations accordées à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21 heures 45.